

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP 2323

DANS CE NUMÉRO

Edition du
13 avril 2021

Votation sur les pesticides: changer maintenant (René Longet)

Dans la perspective de la votation du 13 juin prochain sur les pesticides, un tour des arguments fallacieux et la raison de ne pas tarder

Relations Suisse-Chine en chantier (François Nordmann)

En mars dernier, la Suisse a publié sa stratégie envers la Chine, mais il reste beaucoup d'inconnues

Les partis politiques mal aimés, mais indispensables (Wolf Linder)

Les partis politiques suscitent critiques et méfiances, ces organisations sont néanmoins une forme indispensable à l'exercice de la démocratie

Cinéma et Covid: la Suisse romande dépend de la France (Jacques Guyaz)

Les salles de cinéma subissent gravement les conséquences des mesures sanitaires, des chiffres qui donnent le vertige et le poids de la France

Votation sur les pesticides: changer maintenant

Dans la perspective de la votation du 13 juin prochain sur les pesticides, un tour des arguments fallacieux et la raison de ne pas tarder

René Longet - 07 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38677>

Pour les uns, sans chimie, c'est la mort des paysans. Pour les autres, c'est la chimie qui sème la mort dans les campagnes. Une vraie guerre de religion d'un autre temps semble dominer la campagne autour des deux initiatives soumises au vote populaire le 13 juin prochain.

La première, dite «[Eau propre](#)», conditionne les paiements directs au respect de la biodiversité, à la non-utilisation de pesticides de synthèse et d'antibiotiques ainsi qu'à un effectif d'animaux correspondant à la capacité fourragère de l'exploitation. Il s'agit là d'une extension des «[Prestations écologiques requises](#)» inscrites dans la loi depuis les années 1990.

La seconde, intitulée «[Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse](#)», interdit les produits phytosanitaires de synthèse en agriculture comme dans l'espace privé et public, interdiction qui s'étend aux denrées importées.

Ces deux initiatives ont pour point commun d'exprimer le ras-le-bol face à une certaine politique agricole. En effet, l'impact écologique des pratiques actuelles est bien réel. C'était d'ailleurs le motif principal du projet de révision de la loi sur l'agriculture développé par le Conseil fédéral dans son message sur la [PA 22+](#). Ces enjeux environnementaux ne sont pas optionnels; ils assurent la pérennité de la productivité et la santé humaine. Or, dans le domaine agricole, le court-termisme et la recherche du rendement maximum se révèlent particulièrement nocifs.

Lors de la dernière session du parlement, le lobby agricole a fait renvoyer la PA 22+ à son auteur, avec pour mission d'inscrire la politique agricole dans une politique alimentaire. Mais c'était avant tout un prétexte pour repousser les échéances - alors que les [bases](#) documentaires d'une telle politique existent déjà.

L'impact social de l'approche productiviste est également majeur, puisque, expression de la fuite en avant et de la pression continue sur les prix, le nombre d'exploitations a été divisé par deux au cours d'une seule génération.

Le modèle économique de l'agriculture ressemble davantage à une roue de hamster qu'à un avenir serein pour la paysannerie. Or quand ce sont les subsides publics qui incitent à cela, il est légitime de s'interroger.

Entre la fourche et la fourchette

Un des éléments-clés du débat est notre taux d'auto-provisionnement historiquement faible. Or son calcul dépend aussi de nos habitudes alimentaires ou des intrants et nutriments importés, tels les engrais phosphatés et les 250'000 tonnes de [tourteaux de soja](#), dont les 40 % en provenance du Brésil qui sont en lien direct avec la destruction de la forêt tropicale. Sans ces importations, le taux d'auto-provisionnement passerait de 50 % à près de 60 %.

Quant aux habitudes alimentaires, un récent rapport fédéral soulignait que si notre apport calorique moyen était de 2 400 kcal par jour, valeur conseillée par les nutritionnistes en lieu et place des 3 100 actuels, notre taux d'auto-provisionnement augmenterait d'autant.

Enfin, globalement, un tiers des denrées alimentaires sont perdues entre la «*fourche et la fourchette*». Dès lors, la nécessité de pousser encore à la quantité est bien faible, ce d'autant qu'en agriculture spécialement, qualité et quantité s'avèrent largement antinomiques. Rappelons par ailleurs que les traitements chimiques demeurent interdits en [sylviculture](#) depuis longtemps, sans impact négatif sur la productivité forestière.

Ces éléments doivent être présents à l'esprit quand on aborde les contenus de ces deux initiatives. Elles sont dénoncées comme «*extrêmes*» par le lobby agricole; mais que signifieraient leurs exigences pour les quelque 50 000 exploitations agricoles suisses ? Parmi les pratiques agronomiques permettant d'y répondre on trouve bien sûr les approches de l'agriculture biologique.

Soutenant les [résistances](#) naturelles des animaux et des végétaux, valorisant les associations vertueuses entre les plantes, et pratiquant la lutte biologique, la culture biologique a fait la preuve depuis un siècle qu'on peut se passer des produits de synthèse.

Un juste équilibre entre effectifs animaux et surfaces fourragères, demandé par l'initiative «*Eau propre*», est aussi un de ses principes. En progression constante, elle concerne actuellement un sixième des exploitations et de la [surface agricole utile](#) du pays, et elle est certifiée par des labels, dont celui du [Bourgeon](#).

Sans chimie pas d'agriculture ? Six arguments décortiqués

Le lobby agricole avance plusieurs arguments pour mettre en garde contre la généralisation de cette approche. Mais ces arguments sont fallacieux.

1. «*La production en bio est moindre*»

Certes, mais produire légèrement moins n'est pas un problème pour notre taux d'auto-provisionnement, au contraire, si cela permet de se passer des importations de nutriments et d'intrants, et si nous modifions notre manière de nous nourrir. Globalement nous mangeons trop, trop de produits carnés, trop de sel, trop de sucre... et une alimentation plus saine demande aussi de choisir des denrées de qualité. C'est une question de santé publique, et les denrées bio de par leur mode de production sont moins gorgées d'eau et contiennent ainsi davantage de nutriments par unité de poids.

2. «*Les produits bio sont plus chers*»

Notons en premier lieu que divers

intermédiaires profitent de ce que les clients du bio sont prêts à payer plus cher pour prélever des marges excessives. Par ailleurs, par leur mode de production, comme dit plus haut, les produits bio sont plus nutritifs et, de par l'absence de substances de synthèse dans le processus de production, aussi plus sains; le soin mis à les produire a un prix. Leur consommation doit aussi inciter à repenser notre alimentation et à réviser nos priorités dans nos dépenses, dans lesquelles la part de l'alimentation a chuté à quelque 6 %.

Par ailleurs, puisqu'on subventionne la production agricole, il n'y a pas de raison de ne pas subventionner aussi (un peu) la consommation, en particulier en direction de populations fragiles. L'idée de bons alimentaires bio fait son chemin notamment en France et se situe tout à fait dans la ligne du droit «*à une alimentation saine, nutritive et suffisante*» internationalement reconnu ([Agenda 2030 des Nations Unies](#), cible 2.1.).

3. «*Le bio demande plus de main-d'œuvre*»

Le mode de production bio demande plus d'attention et de travail manuel. Mais on peut aussi considérer cela comme une création bienvenue d'emplois; retenons donc parmi les avantages du bio son effet positif sur ce plan.

4. «*Le bio pollue aussi*»

Cette critique vise essentiellement le sulfate de cuivre (bouillie bordelaise) autorisé en culture bio. Il s'agit là d'une seule substance critique, comparée aux dizaines autorisées en agriculture conventionnelle et aux effets de synergie imprévisibles. Diverses [recherches](#) sont en cours pour en réduire l'utilisation.

5. «*La reconversion des exploitations prend du temps*»

En effet, une reconversion en bio, avec toute la réflexion à faire sur les complémentarités des plantes et des animaux sur une exploitation et leur «*sevrage*» des produits chimiques, prend plusieurs années. Mais précisément, les

initiatives comptent huit, voire dix années pour cela.

6. *«Les Suisses vont se tourner vers les produits importés et délaisser une production locale moins compétitive»*
La seconde initiative prévoit que ses exigences vaudront aussi pour les denrées importées, ce qui va dans le sens du mandat constitutionnel plébiscité en septembre 2017 selon lequel les *«relations commerciales transfrontalières [...] contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire»* (art. 104 Cst.féd.), mandat qui n'a pas encore été mis en œuvre.

Soulignons également que pour toutes les denrées agricoles non produites en Suisse, comme le café, le cacao ou les agrumes, il y a aujourd'hui un vaste choix en bio – et en commerce équitable. Privilégier ces critères aurait un effet de levier positif sur les régions de production, et assurerait un revenu stable à leurs producteurs.

Agenda 2030, or huit à dix ans pour s'adapter

En réalité, la seule vraie objection est que *«le changement, c'est maintenant»* et pas *«demain, plus tard...»* La reconversion que maintes exploitations ont déjà accomplie en choisissant de leur propre gré le bio va devoir devenir un mouvement général. Que tout ne soit pas facile dans cette transition est une évidence.

Mais ne pas s'y engager ne ferait que reporter les problèmes, y compris économiques, qui attendent le monde agricole. Face à la politique agricole productiviste, la généralisation de la culture bio, accompagnée d'un soutien ciblé sur la qualité, donnera enfin des perspectives positives au secteur.

Ces prochaines années, et on retrouve là le motif allégué au renvoi de la PA 22 +, permettront d'adosser à la politique agricole une politique alimentaire. Toutes deux à aligner sur les exigences climatiques et de la biodiversité.

D'ici là, les changements des habitudes

agroalimentaires seront devenus inéluctables, et pas seulement en Suisse. Dans huit ou dix ans, nous serons en 2030. Et c'est justement pour cette date que l'Agenda 2030 nous demande de *«promouvoir l'agriculture durable»*. C'est maintenant qu'il faut changer de cap, si l'on veut y arriver dans les délais auxquels notre pays a souscrit. Quant au contre-projet...

Un contre-projet peu crédible

Quant au contre-projet, après divers retournements de situation, le parlement a finalement accouché d'un texte, que le conseiller aux États Christian Levrat a qualifié à juste titre de *«très indirect»*.

Aux termes d'une [loi](#) *«sur la réduction des risques liés à l'utilisation de pesticides»*, la loi sur l'agriculture a ainsi été dotée d'un ajout selon lequel *«les risques dans les domaines des eaux de surface et des habitats proches de l'état naturel ainsi que les atteintes aux eaux souterraines doivent être réduits de 50 % d'ici 2027 par rapport à la valeur moyenne des années 2012 à 2015»*.

On reconnaît là ce que le Conseil fédéral avait inscrit en septembre 2017 dans son *«Plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires»*. Sauf qu'il y est précisé, au paragraphe 5.1 (p. 20), que *«tous les risques liés aux produits phytosanitaires sont réduits de moitié»*, y compris ceux pour les utilisateurs de ces produits, les organismes non visés et la fertilité du sol.

Or la loi sur la réduction des risques se borne à dire que *«le Conseil fédéral peut définir des objectifs de réduction des risques pour d'autres domaines à risque»*. On peut déjà prévoir que chaque extension du périmètre sera l'occasion de combats homériques.

Cet état d'esprit se retrouve dans un autre ajout à la loi sur l'agriculture: *«Les pertes d'azote et de phosphore de l'agriculture sont réduites de manière adéquate d'ici 2030 par rapport à la moyenne des années 2014 à 2016.»* Et ce, sans plus de précisions sur ce qu'il faut entendre par adéquat.

La loi devient par contre très précise quand elle évoque un registre des substances biocides, dont elle limite l'accès aux seules administrations et usagers de ces substances, alors qu'un jugement rendu voici trois ans par le [Tribunal fédéral](#) avait inclus les organisations environnementales

parmi les parties prenantes à consulter en matière d'homologation. Le législateur a-t-il ici saisi l'occasion pour restreindre en catimini le débat à un petit cercle ? Le doute est pour le moins permis.

Relations Suisse-Chine en chantier

En mars dernier, la Suisse a publié sa stratégie envers la Chine, mais il reste beaucoup d'inconnues

François Nordmann - 08 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38742>

La Chine pouvait à bon droit être surprise de la nouvelle stratégie de la Suisse à son égard. Jusqu'à présent, la bonne vingtaine d'accords, déclarations politiques, protocoles d'entente passés entre les deux pays et signés au cours des vingt dernières années ne mentionnaient que la volonté de coopérer, de cultiver la compréhension mutuelle, de se consulter et de développer des relations aussi intenses que bénéfiques pour les deux parties, dans le respect de leurs différences.

Les domaines les plus variés étaient l'objet de cette amitié proclamée: la politique extérieure, la science, la recherche, l'innovation, les échanges commerciaux, la Route de la soie, la propriété industrielle, la protection des investissements, les questions financières ou la coopération policière.

Jusqu'aux droits de l'homme qui ont donné lieu à seize séances de dialogue, portant notamment sur la peine de mort, l'application du droit pénal, et le sort des minorités ethniques. Dialogue qui sera interrompu en 2018.

Bref, on se demandait quand quelqu'un aurait l'idée de coiffer d'un accord-cadre ce réseau si dense et si profitable économiquement pour en faciliter la gestion.

Oh, publication d'une stratégie !

Le hasard a voulu que Berne publie sa nouvelle

stratégie au moment où l'Union européenne et les États-Unis dénoncent vivement les agissements du régime chinois et imposent des sanctions aux responsables du Xinjiang. Comme si - le ciel nous en préserve - la parution de la nouvelle stratégie suisse du 19 mars dernier était concertée avec les puissances occidentales.

Cette coïncidence pose d'ailleurs le problème de la prise en compte par la Suisse des sanctions ciblées décrétées par Bruxelles: quand l'UE a frappé d'interdiction les comptes de certains dirigeants russes liés à l'annexion de la Crimée et à la guerre du Donbass, le Conseil fédéral a décidé de ne pas se joindre à ces sanctions, mais de veiller à ce que les banques suisses ne puissent les détourner.

La *Feuille fédérale* a donc publié le nom des personnes frappées de sanctions par l'UE afin de signaler aux institutions suisses qu'elles avaient l'obligation de ne pas traiter avec elle... Bien que la Suisse n'ait pas cherché à les sanctionner de son côté !

Va-t-on publier dans la *Feuille fédérale* les noms de Shu Hailun, ancien secrétaire général adjoint de la province du Xinjiang, de Wang Mingshou et Wang Janzheng, dirigeants actuels, et de Chen Mingguo, chef du Bureau de sécurité et donc principal organisateur de la répression des Ouïghours, puisqu'ils sont désormais interdits de voyage en Europe et que leurs fortunes sont confisquées ?

Ce serait une manière de mettre en œuvre la nouvelle stratégie...

Cote en baisse

Enfin il faut encore relever que la nouvelle stratégie est tout à fait ajustée à l'évolution de l'opinion publique occidentale. Selon une analyse de *l'Internationale Politik*, une publication de l'Association allemande de politique étrangère, la cote de la Chine a dramatiquement baissé depuis deux ans.

La crise du Covid-19 et les opérations de désinformation de la République populaire sur la pandémie, la répression des Ouïghours et la violation du droit international à Hong Kong ont contribué à la circonspection.

À cet égard, la position de la Suisse correspond donc à l'attitude générale en Europe, même si la réalité est plus nuancée dans certains pays d'Europe de l'Est et en Italie qui ont tissé des liens particuliers avec l'Empire du Milieu.

Mais les promesses d'investissement non tenues auprès de certains partenaires de la Chine en Europe orientale, la méfiance vis-à-vis de la diplomatie du vaccin chinois en Hongrie, par exemple, font évoluer l'opinion publique sinon les gouvernements de ces pays vers une position plus critique.

Beijing Berne, quid de la suite ?

Il reste à voir maintenant comment la diplomatie suisse pourra manœuvrer pour défendre avec plus de vigueur que jusqu'ici les valeurs que le document du Conseil fédéral définit. La Chine

s'opposera à ce qu'elles soient évoquées, au nom des principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

La reprise du dialogue sur les droits de l'homme ne paraît pas possible à ce stade. Quant à une meilleure insertion de la Chine dans les règles internationales propres à l'ordre libéral, y compris dans celles qui gouvernent les relations commerciales, c'est un vœu pieux.

Ce dernier a peu de chance de se réaliser dès lors que Beijing cherche à refaçonner à sa manière le fonctionnement et les objectifs des organisations internationales.

Dans sa volonté d'affirmer des principes de liberté et de défense des droits de l'homme, la Suisse pourra-t-elle continuer à agir en solitaire ou devra-t-elle se joindre à l'action parallèle de l'UE, son partenaire naturel au sein de son habitat européen ? Pourra-t-elle se dissocier complètement des mesures que celui-ci s'apprête à prendre en coordination avec les États-Unis pour limiter l'accès de la Chine à des technologies de pointe qui peuvent servir à sa sécurité ou à la répression des populations, y compris pour ce qui est des investissements stratégiques ?

Et pour le cas où l'agressivité de Beijing à l'égard de sa province de Taïwan débouchait sur des opérations militaires, la Suisse devrait-elle nécessairement se taire du fait de son acceptation répétée du principe d'une seule Chine ? Enfin, quelle suite sera donnée à la dénonciation d'activités d'espionnage et de propagande sur le territoire helvétique ?

Les partis politiques mal aimés, mais indispensables

Les partis politiques suscitent critiques et méfiances, ces organisations sont néanmoins une forme indispensable à l'exercice de la démocratie

Wolf Linder - 06 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38710>

En Suisse, les partis ne sont pas particulièrement appréciés. Dans les discours de café du commerce, on ne se gêne pas pour les attaquer: militants bornés, compromis parlementaires boiteux, marchandage lors de l'attribution des postes. Pour un certain journalisme, la critique des partis représente un bon filon afin de plaire au public. Dans les communes rurales, l'électorat préfère de plus en plus élire des candidats hors parti.

Des décennies durant, le versement par les juges fédéraux d'une partie de leur salaire pour financer leur parti n'a guère attiré l'attention. Aujourd'hui, cette pratique suscite la méfiance à tel point qu'une [initiative populaire](#) demande le remplacement de l'élection des juges par le parlement, par un tirage au sort.

Dans son dernier livre «*Der Superstaat*», le journaliste Beat Kappeler se montre plus radical encore. Il rend l'action des partis, combinée avec la croissance de la bureaucratie, responsable de presque tous les dysfonctionnements de l'État.

Confrontation de blocs et blocage

On peut comprendre, voire partager une partie de ces critiques, par exemple le manque de transparence du financement des organisations partisanes. Pourtant, le problème est plus profond. Dans de nombreux pays, les partis autrefois populaires ont perdu le contact avec une fraction importante de leur électorat, à savoir les perdants de la globalisation qui se sont tournés vers les formations populistes.

Contrairement à nos voisins, cette évolution n'a pas conduit à une instabilité politique. Par contre, elle a favorisé la montée de l'UDC et l'érosion du PSS, des libéraux-radicaux et des démocrates-chrétiens.

La polarisation politique n'est pas négative en

soi. Mais la confrontation de blocs engendre davantage de préjugés. Ainsi, une proposition intéressante émanant du parti de Christoph Blocher est automatiquement rejetée. Et à l'inverse, dans les assemblées de l'UDC, personne ne se risque à émettre une opinion divergente de celle de la direction.

Au cours des quinze dernières années, les grands partis ont peu contribué à un accord dans le dossier européen qui divise toujours le pays. L'UDC s'oppose à tout ce qui vient de Bruxelles, alors que les autres partis gouvernementaux évitent soigneusement d'exprimer une position claire lors des campagnes électorales, pour autant qu'ils en aient une.

Des mouvements sociaux aux «médias asociaux»

En comparaison avec les organisations économiques, les partis politiques n'ont jamais exercé une influence significative. Alors qu'autrefois ces premières donnaient le ton, aujourd'hui ce sont d'autres acteurs qui relèguent les partis au second rang de l'arène politique.

Des organisations comme [Operation Libero](#) ou [Grève pour le climat](#) imposent leur présence et bénéficient d'autant plus d'attention qu'elles se distancient des partis traditionnels. Actuellement, [Autonomie Suisse](#), une plateforme d'entrepreneurs, ainsi qu'Alfred Gantner, une star de la bourse et leader du mouvement *Kompass Europa*, [Boussole](#) en français, font les gros titres.

Certes les mouvements sociaux ne constituent pas une nouveauté. Ainsi le parti des Verts a émergé à partir de diverses organisations d'activistes des années 1980. Mais les nouveaux mouvements bénéficient des impressionnantes

possibilités de mobilisation offertes par la communication digitale.

L'Internet et les réseaux sociaux ont été perçus comme une véritable révolution apte à réinventer la démocratie. Au point que certains ont pu croire à l'effacement des partis. Cette euphorie passée, nous voyons mieux les aspects négatifs de cette communication.

Plutôt qu'un débat argumenté, nombre de réseaux sociaux ont engendré des bulles confinant des personnes de même opinion et excluant les avis divergents. Aux États-Unis, après quatre années de *Trump&Twitter*, des observateurs critiques n'hésitent pas à parler de «*médias sociaux*».

Loi du clic

En Suisse, nous n'en sommes pas encore là. Mais lorsqu'ils ont débattu de la [loi rejetée](#) par le peuple en mars dernier, les parlementaires ont-ils eu conscience de l'usage potentiel de l'identité électronique dans l'exercice de la démocratie directe ?

Un simple clic, résultat d'une émotion passagère ou d'un réflexe pavlovien, vaudrait signature en faveur d'un référendum. Par exemple, [Autoscout24](#) est consulté quotidiennement par des dizaines de milliers d'utilisateurs à la recherche d'une voiture d'occasion. Une aubaine pour faire obstacle à une augmentation de la taxe sur l'essence: les 50 000 signatures nécessaires seraient réunies en un seul jour si le site affichait un titre tel que «*Contre le pillage du porte-monnaie des automobilistes*».

La récolte de signatures dans les rues et les discussions avec les passants deviendraient aussi rares que les cabines téléphoniques dans l'espace public. La numérisation ne rend pas ringard les seuls partis politiques, mais aussi les

pratiques traditionnelles de la démocratie directe.

Dans l'isolement, merci aux mots d'ordre

La polarisation et la professionnalisation de la communication digitale représentent un important défi pour les partis. Méconnaître ou sous-estimer le rôle de ces derniers n'augure rien de bon pour la démocratie. Car leur fonction d'intermédiaire entre le peuple et les autorités s'avère indispensable.

Chaque parti canalise les intérêts particuliers les plus divers pour exprimer une revendication collective, se confronte aux demandes des autres formations et tente de construire une majorité au moins ponctuelle. Les partis mobilisent le corps électoral à tous les niveaux, fédéral, cantonal et communal. Ils sélectionnent et encouragent la relève.

Contrairement aux mouvements sociaux, ils s'efforcent de conjuguer les objectifs à long terme et la gestion politique au jour le jour. Certes le système de concordance atténue la concurrence entre les partis. Mais cette concurrence garantit un partage du pouvoir et sa limitation dans le temps.

Malgré toutes les critiques, les partis s'avèrent crédibles. Diverses enquêtes ont mis en évidence deux phénomènes.

D'une part, les votants suivent plus volontiers les mots d'ordre des partis que les consignes des organisations économiques. D'autre part, celles et ceux qui prennent en compte ces mots d'ordre courent moins le risque de déposer dans l'urne un «*oui*» ou un «*non*» contraire à leurs propres intérêts.

Aussi, les partis politiques ne méritent-ils pas davantage de respect pour leur travail et même un peu plus de sympathie ?

Cinéma et Covid: la Suisse romande dépend de la France

Les salles de cinéma subissent gravement les conséquences des mesures sanitaires, des chiffres qui donnent le vertige et le poids de la France

Jacques Guyaz - 11 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38764>

Le bilan des entrées de cinéma en Suisse pour 2020 est vite fait: les conséquences de Covid-19 ont été calamiteuses. Une première fermeture a eu lieu pendant onze semaines, du 16 mars au 6 juin. La réouverture s'est faite avec des contraintes sévères: un siège sur deux occupé et un maximum de trois cent spectateurs.

Par rapport à la même période de l'année précédente, la fréquentation des salles s'est alors effondrée de 80 %*. Les mesures sanitaires ont été renforcées en automne selon les cantons. À mi-novembre, 55 % des salles étaient fermées en Suisse, avant un nouveau bouclage complet, dès le 12 décembre. Actuellement, quatre mois plus tard, les portes des cinémas sont toujours closes.

Écart étonnant

En 2020, seules les neuf premières semaines de l'année, donc avant l'impact public du Covid-19, ont eu une fréquentation comparable à celle de 2019. Dans l'ensemble du pays, les salles obscures ont accueilli 4 millions 504 718 spectateurs en 2020 contre 12 millions 865 531 en 2019, soit une diminution de 65 %. Cette réduction varie selon les régions: moins 63 % en Suisse alémanique, moins 70 % en Suisse romande. Cet écart est très étonnant.

Traditionnellement, les Romands se montrent nettement plus amateurs de cinéma que les résidents d'outre-Sarine. Le Covid-19 a provoqué un phénomène inverse à ce qui aurait pu être prévu avec une chute de la fréquentation des salles beaucoup plus importante en Suisse romande et des écarts parfois spectaculaires, tels 58 % de diminution en ville de Saint-Gall et 74 % dans l'agglomération Vevey-Montreux.

Les causes sont sans doute multiples: durée différente de fermeture d'un canton à l'autre, attitudes face au Covid-19, caractéristiques de la

population concernée. Dans l'exemple de Vevey-Montreux, l'absence des élèves des écoles hôtelières joue sans doute un rôle non négligeable.

Force de France

Pour leur programmation, les salles obscures de Suisse romande dépendent largement des dates de sortie des films en France. De fait, le calendrier offre un effet d'aubaine, comme disent les économistes pour désigner un avantage gratuit sur lequel il vaut mieux ne pas trop s'étendre: la promotion très importante du cinéma dans les médias français, les critiques des journaux parisiens, les passages des vedettes dans les *talk-shows* de la télévision, les revues spécialisées, les papiers de la presse *people*, le raffut autour du festival de Cannes ou des Césars, autant de publicité gratuite pour les distributeurs et exploitants de Suisse francophone.

Quel cinéophile romand, soumis au battage français autour d'un long métrage, n'a-t-il pas cherché un jour les horaires des séances pour découvrir que le film en question n'était pas encore diffusé en Suisse et qu'il devrait attendre une ou deux semaines ?

Ajoutons que les accords de distribution avec nos voisins d'outre-Jura interdisent la projection d'un film français en Suisse avant sa programmation en France. Cet effet d'aubaine existe aussi dans une certaine mesure pour la diffusion de réalisations en provenance d'autres pays. Mais la France reste le pays du cinéma et les longs métrages américains de super-héros aussi bien que le cinéma d'auteur y font l'objet d'une presse abondante qui déborde largement sur la Suisse romande.

Il serait donc inutile de rouvrir les salles romandes tant que les françaises restent

fermées. Il serait carrément absurde de laisser ces mêmes salles romandes fermées alors que les françaises ont repris l'exploitation.

Dans ce cas, on créerait un embouteillage supplémentaire dans la programmation, pour rattraper les films que le public romand n'aurait pas pu voir dès leur sortie. Or les restrictions pour cause de Covid et donc les fermetures de salles ont été plus importantes en France que

chez nous, avec une fermeture totale dès le 29 octobre 2020 contre le 12 décembre en Suisse.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que les réouvertures des cinémas soient coordonnées entre pays européens. Mais aussi que la collaboration internationale fonctionne !

*Les chiffres figurant dans cet article sont tirés des statistiques de [Pro Cinéma](#).

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Votation sur les pesticides: changer maintenant

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis473t.html>

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/oekologischer-leistungsnachweis.html>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis471.html>

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/politik/agrarpolitik/ap22plus.html>

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-ernaehrung/ernaehrung/menuch/menu-ch-ergebnis-se-ernaehrung.html>

<https://www.sbv-usp.ch/fr/service/agristat-statistique-de-lagriculture-suisse/>

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/forets/info-specialistes/gestion-forestiere/produits-phytosanitaires-en-foret.html>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-75709.html>

https://www.bio-suisse.ch/fr/presse/news.php?ID_news=1020

<https://www.bioactualites.ch/actualites/reglementationbio.html>

https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F

<https://www.fibl.org/fr/infotheque/message/essais-de-produits-phytosanitaires-du-fibl-pour-la-reduction-du-cuivre.html>

<http://f.pdf/>

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/aktionsplan.html>

<https://www.wwf.ch/fr/medias/confirmation-du-tribunal-federal-le-wwf-peut-faire-recours-contre-lhomologation-de-pesticides>

Relations Suisse-Chine en chantier

Les partis politiques mal aimés, mais indispensables

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis486t.html>

<https://www.operation-libero.ch/fr>

<https://climatestrike.ch/fr>

<https://www.autonomiesuisse.ch/fr/>

<https://boussoleeurope.ch/>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/rf/cr/2018/20180292.html>

<https://www.autoscout24.ch/fr>

Cinéma et Covid: la Suisse romande dépend de la France

<https://www.procinema.ch/fr/statistics/factsfigures/>